

Crise sanitaire et inégalités de genre

Déclaration du groupe des associations

L'effet loupe de cette crise sanitaire, crise dont nous nous pensions à l'abri, a mis sous les projecteurs avec une acuité décapante les fossés et inégalités sur lesquels le CESE a déjà largement attiré l'attention grâce aux différents RAEF et à de nombreux avis : « Fractures et transitions : réconcilier la France », « Agir pour un espace public égalitaire », « Grande pauvreté », « Combattre l'isolement social pour plus de cohésion et de fraternité », etc.

L'analyse méthodique proposée dans cet avis couvre à la fois le secteur sanitaire, socio-économique, sans éluder l'articulation des temps de vie, inédite dans un contexte de confinement et ouvre la perspective de sortie de crise afin de ne pas perdre le cap dans une gestion délicate des priorités, tout en intégrant la question transversale de l'égalité réelle entre femmes et hommes.

Le groupe des associations apprécie ce travail très bien documenté, à partir de travaux et analyses chiffrées portant principalement sur la période de mars à juin 2020 et appuie la proposition de poursuivre et compléter l'avis avec les travaux en cours à paraître, ce qui permettrait de prendre la mesure plus globale de cette crise sur les inégalités de genre.

L'attention particulière faite à l'augmentation des violences domestiques révèle à la fois la difficulté à réagir des institutions face à l'inédit (le dépôt de plainte était quasiment devenu impossible lors du premier confinement !), mais aussi et fort heureusement la capacité réactive des associations présentes sur ce front. Celles-ci connaissent bien les mécanismes et risques en jeu et grâce à l'accompagnement, au soutien téléphonique et tchat, elles ont porté à bout de bras cet appui essentiel !

Enfin, notre groupe ne manquera pas de souligner le contraste entre la prise de conscience de l'importante féminisation des métiers exposés (les femmes représentent 90% du personnel infirmier, des aides-soignants, des caissiers, du secteur des services à domicile et les $\frac{3}{4}$ des agents d'entretien), l'utilité sociale de ces métiers et leur faible valorisation. Au-delà des applaudissements, leur situation n'a pas évolué...

Clore ce propos, c'est aussi clore la mandature et le groupe des associations remercie chaleureusement celles et ceux qui ont contribué au sein de la Délégation aux Droits des Femmes et à l'Égalité à faire vivre une veille, une attention permanente à ces sujets de société dans un Conseil paritaire qui nous honore.

Le groupe des associations a voté cet avis.